UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Motion CA-2019-18
Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 8 février 2019

Relative aux frais d'inscription différenciés

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne (UPEC) réuni le 8 février 2019 en formation plénière, à l'unanimité des 30 membres présents ou représentés, a adopté la motion suivante :

« Le 19 novembre 2018 le Gouvernement a annoncé des mesures pour augmenter l'attractivité des Universités françaises pour les étudiants étrangers, notamment
- la facilitation d'un visa pluriannuel pour les étudiants étrangers,
- l'amélioration de leur accueil
- et pour les diplômés, la possibilité pour eux de rester ou revenir en France.

Cependant, une quatrième mesure prévoit l'augmentation de droits d'inscription des étudiants étrangers extra-communautaires à 2770 euros par an en premier cycle de l'enseignement supérieur (contre 170 euros jusque-là), et à 3770 euros en master (contre 243 euros).

Le CA de l'UPEC réuni le 8 février 2019 s'oppose à cette disposition en l'état et demande à nouveau au gouvernement de renoncer à cette mesure qu'il juge contraire aux valeurs humanistes de l'Université, à la démocratisation et à l'internationalisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Elle serait un obstacle majeur à l'attractivité et au rayonnement de l'Université.

Le CA de l'UPEC s'engage à maintenir pour les étudiants extracommunautaires le niveau actuel des droits d'inscription pour la rentrée prochaine, notamment par l'utilisation de toutes les possibilités réglementaires déjà à sa disposition (R. 719-50 du Code de l'éducation). Il souhaite que cela bénéficie aussi aux étudiants effectuant leur thèse dans nos laboratoires de recherche. »

Fait à Créteil, le 8 février 2019

La Vice-Présidente du Conseil d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

DAJG AL/JA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET GENERALES, 61, avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil
Tél. +33 (0)1 45 17 10 31 Fax. +33 (0)1 45 17 18 68 conseilsetcommissions@u-pec.fr